

# Les frais du contrat de capitalisation ASTERIA CAPI PM\*

Montant minimal de versement initial :

Gestion Liberté : 250 000€

Gestion Déléguée : 100 000€

## Frais annuels

### Frais de gestion du contrat

Frais des supports

#### 1/ Gestion Liberté

Fonds en euros (Sécurité en euros et Sécurité Infra Euro)

- 0,80% maximum

Supports unités de compte

- OPC (hors SCPI) 1,003% maximum
- SCPI 1,193% maximum

#### 2/ Gestion Déléguée

Fonds en euros (Sécurité en euros et Sécurité Infra Euro)

- 0,80% maximum

Supports unités de compte :

- 2% maximum

### Frais de gestion des unités de compte

#### 1/ Gestion Liberté

Fonds actions** (moyenne)	1,91%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,70%
Fonds obligations (moyenne)	0,87%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,34%
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,63%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,19%
Fonds diversifiés (moyenne)	2,06%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,72%

#### 2/ Gestion déléguée

Ensemble des fonds (moyenne)	1,69%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,61%

### Autres frais annuels

*frais forfaitaires*

Non applicable

*frais proportionnels*

Non applicable

**Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)**

Frais sur versement 4,75% maximum

Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €) 0%

Frais d'arbitrage

**1/ proportionnels ou forfaitaires en Gestion Libre**

- 0,50% maximum

**2/ proportionnels ou forfaitaires en Gestion Déléguée**

- Gratuit

nombre d'arbitrages gratuits par an 0

Frais de transfert sortant vers un autre produit 0%

Frais de rachat (en cas de rachat total ou partiel intervenant au cours des quatre premières années de souscription) :

Le montant du rachat total sera diminué de la rémunération du support Sécurité en euros et du support Sécurité Infra Euro (intérêts crédités, participation aux bénéfices et bonus sur encours) afférente à la première année de souscription. En cas de rachat partiel, les frais de sortie seront réduits en proportion du montant racheté

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.